

Département de Haute-Savoie (74)



**REVISION DU PLU
EVIAN-LES-BAINS**

Plan de zonage - Emplacements Réservés - Secteurs OAP
Approuvé le 3 février 2025



LEGENDE

Zonage

- UA : Zone du centre-ville dense
- UAh : Zone du centre historique
- UB : Zone d'habitat collectif
- UC : Zone d'habitat de moyenne densité
- UC1 : Zone d'habitat de moyenne densité
- UD : Zone résidentielle du hameau Route de Chonnay
- UP : Zone à vocation d'habitat résidentiel
- UP1 : Zone du lotissement des Materions
- UE : Zone d'équipements publics ou collectifs
- UT : Zone d'équipements touristiques
- UT1 : Zone de l'établissement thermal
- UTe : Zone d'équipement du centre-ville
- UGv : Zone à vocation d'accueil des gens du voyage
- LX : Zone d'activités
- UZ : Zone ferroviaire
- N : Zone naturelle
- Ng : Zone du golf autorisant une construction limitée
- Ni : Zone naturelle littorale
- Nt : Zone naturelle à vocation touristique
- A : Zone agricole

Prescription surfacique

- Emplacements réservés (les vocations sont présentées dans le tableau des emplacements réservés)
- Secteur comportant des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sectorielles

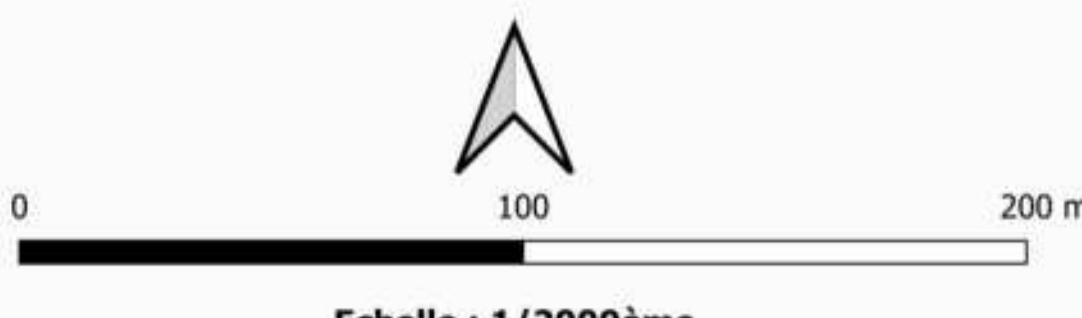

Fond de plan

- Limites des zones
- Bâtiment
- Parcelle

Source cadastre (parcellaire et bâti) : www.cadastre.data.gouv.fr
Mars 2024 (dernière version disponible en date d'approbation du PLU)



Echelle : 1/3500ème



Source cadastre (parcellaire et bât) : www.cadastre.data.gouv.fr
Mars 2024 (dernière version disponible en date d'approbation du PLU)

